

Que veut L'UNSA Aérien pour TOUS LES SALARIES ?

En 2019, sur notre profession de foi, nous avons proposé que la prime d'avril passe à 1 mois de salaire et nous l'avons obtenue ! Et *pour les Cadres plus encore !*

Fait marquant des 4 dernières années : les élus UNSa Aérien n'ont pas pu inscrire la moindre question à l'ordre du jour du CSE afin de défendre vos droits... quelle belle démocratie !

- **Salaires N.A.O 2023.**

<i>Nos demandes</i>	<i>Nous avons obtenu</i>
<i>Présence dans l'entreprise 20 ans =500€</i>	<i>Présence dans l'entreprise 20 ans =500€</i>
<i>Présence dans l'entreprise 25 ans=700€</i>	<i>Présence dans l'entreprise 25 ans=700€</i>
<i>Présence dans l'entreprise 30 ans=900€</i>	<i>Présence dans l'entreprise 30 ans=900€</i>
<i>Présence dans l'entreprise 35 ans=1000€</i>	<i>Présence dans l'entreprise 35 ans=1000€</i>
	<i>Présence dans l'entreprise 40 ans=1200€</i>

- *Exemple : Pour 24 ans de présence dans l'entreprise en septembre de cette année, j'aurai 300 euros, puis pour les 25 ans de présence, j'aurai 700 euros.*
- **Augmentations générales : (pour les + de 2400€ la direction voulait ZERO€)**

<i>Nos demandes</i>	<i>Nous avons obtenu</i>
<i>50€ pour tous</i>	<i>50€ pour tous</i>

Nos propositions pour le futur mandat :

- **Ancienneté**

La prime d'ancienneté dé plafonnée à 20 ans au lieu de 15, soit une augmentation de 5 % sur 5ans.

- **Pouvoir d'achat / loisirs**

Augmentation du budget des Activités Sociales et Culturelles de 0.2% à 0.5% de la masse salariale.

- **Conditions de travail**

Pour les postés, négociation sur les heures décalées, samedi et dimanche, nuit et conciliation avec la vie de famille ? Nous demandons le 4 fois 10 heures.

- **Mutuelle santé**

Nous voulons faire une mise en concurrence afin d'avoir des tarifs plus attractifs pour les salariés / futurs retraités.

- **Egalité salariale Femme/Homme**

Obtenir une date de fin à ce genre d'inégalité et non une remise à niveau chaque année !

Si non, dans 20 ans les inégalités salariales H/F persisteront....

Restez informés !



ACA NICE

Union Nationale des Syndicats Autonomes
UNSA - Aérien



ENSEMBLES ET UNIS, NOUS SERONT PLUS FORTS

Suivez l'actualité sociale de l'entreprise, abonnez-vous sur le site intranet /partenaire social.

Afin de ne pas avoir un seul et même son de cloche !

Il faut une diversité syndicale afin de se forger sa propre opinion.

L'UNSa Aérien n'a pas voulu de ces pertes (ci-dessous...) !

Nous n'avons pas signé le recul social que constitue « l'accord » de 2020, mais nous n'avons pu nous y opposer, ne détenant pas 30 % des suffrages exprimés lors des dernières élections (droit d'opposition minimal).

Quelles sont les pertes induites par cet accord ?

- Plafonnement du CET et diminution de l'abondement de 20 % à 10 %.
- Perte de l'augmentation des 6 % sur 4 ans pour les nouveaux embauchés (janvier 2022).
- Pour les postés, les samedis fériés travaillés ne sont plus récupérés, par pseudo équité avec les administratifs.

Rappel pour les SALAIRES

- Par mail le 30/06/22 à 13h41 l'UNSa Aérien demande la réouverture des négos, le 07/07/22 la direction répond NIET !
- Pour donner suite à notre tract qui appelle à la manifestation, voire à la grève, la direction ouvre finalement la négo !
- L'UNSa Aérien était seule sur cette action positive pour **TOUS et obtient 100 €/mois.**
 - Lors des permanences du CSE certains vous font croire que L'UNSa Aérien est dans le négatif.
 - Les influenceurs du CSE à la permanence du jeudi qui font courir la rumeur*.

L'UNSa Aérien est en réaction parfois, parce que nous avons une connaissance du droit et nous sommes soucieux de l'intérêt général.

*La rumeur « Victor Hugo » Cette chose qui grandit à chaque mot d'un individu à un autre, pour en construire des dires erronés, de faits qui n'ont jamais existé... Allant jusqu'à détruire une personne.

Nos communications sur 4 ans



Votre vote déterminera l'avenir de toutes et tous pour les 4 ans...

Notre rôle : proposer ; assister, défendre.

Voter UNSa Aérien ! Et ça va déjà mieux !

Vos candidats UNSa Aérien chez ACA Nice

1^{er} Collège - employés	
Titulaires	Suppléants
Jeremy DEFREL	Fabiola CASTELLI
Léa LAURENTI	Patrick MURRAY
Stéphane ROSSINI	Léa LAURENTI
Eléonore THOMAS	Antoine CANNAROZZO
AGAYEN AZAMAT	Nathalie MEDINA
Fabiola CASTELLI	Luc GAIOFATTO
Antonin GENTILE	Éric HIRT
Éric HIRT	Stéphane ROSSINI
Antoine CANNAROZZO	Pascal GARNIER
Pascal GARNIER	Antonin GENTILE

2^{ème} Collège – Agents de Maîtrise	
Titulaires	Suppléants
Isabelle AMADORI	Mathieu GARCIN
Mathieu GARCIN	Isabelle AMADORI
Bruno VANRECHEM	Patrick GARNIER
Jean Nicolas MUZI	Teddy HUMBERSET